

Contrat d'engagement de livraison
de caisses de pommes, poires et produits de l'exploitation
avec les adhérents de l'AMAP

du FLAYOSQUET

récolte 2018



dates	11/10/18	08/11/18	06/12/18	03/01/19	31/01/19	28/02/19	Total €
Grande caisse 13 kg: 33 €							
Petite caisse 7,5 kg : 21€							
Jus 1litre 6 X 1 L : 23€							
Jus 25cl 20x25cl:32 €							
caisse poires * 6kg : 18 €							
total de la commande							

(* poires BIO cat 2: producteur scea tip top fruit sieron France)

Le présent contrat est passé entre le producteur **Bruno DEBON** quartier le plan 83300 CHATEAUDOUBLE
Tél **06 08 04 51 25** bruno.debon@neuf.fr
et le consommateur

Le TITULAIRE : M., Mme,

adresse

tel.....portable.....e-mail :

Conditions de règlement total :€
Chèques à libeller à l'ordre de Bruno DEBON

Producteurs et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

ENGAGEMENT des PARTIES

Date et Signature
Le producteur

Date et Signature
Le consommateur

Contrat d'engagement de livraison
de caisses de pommes, poires et produits de l'exploitation
avec les adhérents de l'AMAP

du FLAYOSQUET

récolte 2018



dates	11/10/18	08/11/18	06/12/18	03/01/19	31/01/19	28/02/19	Total €
Grande caisse 13 kg: 33 €							
Petite caisse 7,5 kg : 21€							
Jus 1litre 6 X 1 L : 23€							
Jus 25cl 20x25cl:32 €							
caisse poires * 6kg : 18 €							
total de la commande							

(* poires BIO cat 2: producteur scea tip top fruit sieron France)

Le présent contrat est passé entre le producteur **Bruno DEBON** quartier le plan 83300 CHATEAUDOUBLE
Tél **06 08 04 51 25** bruno.debon@neuf.fr
et le consommateur

Le TITULAIRE : M., Mme,

adresse

tel.....portable.....e-mail :

Conditions de règlement total :€
Chèques à libeller à l'ordre de Bruno DEBON

Producteurs et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

ENGAGEMENT des PARTIES

Date et Signature
Le producteur

Date et Signature
Le consommateur